Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre

(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A. C. D. E.

> REDACTION ET ADMINISTRATION: 46, rue de Londres, 75008 Paris

Téléphone : 293-22-10

Amicale des Stalags II A. C. D. E. Compte chèques postaux : La Source 30.175-35 CONTROL OF THE CONTROL OF THE CASE OF THE CONTROL O

Inscription à la Commission Paritaire N° 780-D-73

A NOS CAMARADES
ATTENTION:
MODIFICATION DE NOTRE NUMERO
DE TELEPHONE, A DATER DE MAINTENANT
IL FAUT FAIRE LE

293 - 22 - 10

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ET FETE FAMILIALE

Nous demandons à tous nos camarades et à leur famille de bien vouloir prendre note, dès à présent, que notre Assemblée générale se tiendra le

DIMANCHE 20 MARS 1983 A 10 HEURES

à notre siège : 46, rue de Londres, 75008 Paris et que notre banquet familial aura lieu à 13 HEURES AU CERCLE REPUBLICAIN, 5, avenue de l'Opéra à Paris.

Repas fixé à 140 F par personne, apéritif non compris.

Inutile de vous dire que nous vous espérons très nombreux et que vous nous fassiez connaître, Parisiens, banlieusards, provinciaux, si nous pouvons déjà compter sur votre présence.

Le paiement du prix du repas, afin de faciliter notre trésorier, devra être acquitté au plus tard le 25 février 1983.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS **POUR L'ANNEE 1983**

Retenez dès à présent ces dates

- 12 MARS, Le Mans : Journée annuelle amicaliste.
- 20 MARS, Paris : Assemblée générale et repas annuel.
- 23 MARS, Paris : Assemblée générale de l'U.N.A.C.
- 5 MAI, Lyon : Congrès du Groupement des Amicales.

NOS PEINES

Nous sommes attristés de vous apprendre les décès suivants de nos camarades.

Pierre GOUSSOT, de Jaulgonne, Fère-en-Tardenois (02), survenu le 19 septembre 1982 en son domicile.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Notre camarade Georges MIGUET d'Hauteville dans l'Ain, serait décédé.

Notre camarade Lucien LEVEAUX, Villers-Outreaux (59), est décédé le 18 septembre 1982.

Madame FIRMIN de Aramon (30), nous informe du décès de son mari survenu le 13 septembre dernier. Notre camarade Adrien était un ancien du Stalag II A.

Nous sommes informés par Madame André DESMOULINS, de la disparition de Madame Alexandre ROBERTO, veuve de notre camarade décédé, survenu le 17 août 1982 dans sa 70° année.

Les obsèques ont eu lieu le 19 août 1982 en l'église Saint-Paul

Nous apprenons le décès de M. Jean-Marie MAGAT, domicilié à Tarare (69), survenu le 16 septem-

Nous avons été informés par notre ami Henri SPER du décès de notre camarade et ami FALCONET survenu le 21 août 1982.

A ces familles éprouvées et dans la peine, l'Amicale présente ses très vives et bien sincères condoléances.

(Suite du numéro 266)

Des escapades pleines de naïveté, il y en avait aussi ! Vivant tranquillement leur captivité sur les bords du lac de Constance, une équipe d'amis avait décidé un jour de tenter sa chance. La Suisse était là, en face, ça devait réussir. L'un d'eux avait repéré une barque chez son « Bauer » et, même cadenassée, quelques coups de lime auraient bien raison de son attache. A sept ou huit, on arriverait bien à la traîner jusqu'au lac. Et une nuit notre équipe file vers l'aventure. La barque mise à l'eau on rame de son mieux. Mais une surprise de taille les met en émoi : en peu de temps il y a cinq, puis dix centimètres d'eau à l'intérieur, et ça continue à monter. Toutes les casquettes se mettent au travail pour essayer d'éviter le naufrage. La rive d'en face est encore assez loin, car le lac fait une dizaine de kilomètres de large. On n'arrivera pas! On se panique quelque peu, et l'on décide de faire demi-tour. Et, en retrouvant tout frigorifiés la rive de départ, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de bou-chon au trou de vidange... Que faire? Recommencer? Il fait trop froid, et les pieds et la tête sont aux frais. On ramène la barque à son propriétaire et, avant de revenir au lit, on met le linge à sécher : c'est lui qui devait éveiller les soupçons, avec aussi les traces sur la neige. Une enquête rapide, une punition, et l'on ira rêver un peu plus loin de liberté...

Dans cette même région, où la Suisse avoisine l'Allemagne, les tentatives d'évasion furent nombreuses, et souvent couronnées de succès. Mais il y avait aussi le traquenard de la ligne frontière, et celui qui s'engageait sans carte ou renseignements précis risfort de commettre des erreurs fatales. Le pays étant très accidenté, on suivait de préférence les vallées, et les contours souvent capricieux de la frontière étaient difficiles à établir. Certains sectours particulaires de la frontière de la fron teurs, en particulier celui de Schaffhouse, présentaient des en-claves importantes, reliées à l'Allemagne par d'étroits passages. Beaucoup de P.G. en furent victimes. Après avoir pâti pour passer la frontière, avoir pris toutes les précautions afin de déjouer une garde souvent renforcée, on était tout heureux de se trouver enfin en Suisse, pour, quelques kilomètres plus loin, rentrer à nouveau en Allemagne!

Si les imprévus faisaient vivre intensément l'aventure, et si chaque heure qui passait apportait son lot d'émotions, à mesure que l'on approchait du but les surprises étaient fréquentes.

Une nuit, en gare de Duisburg, un camarade, le briquet à la main, cherchait le wagon idéal chargé de charbon qui le ramènerait vers la France. Il essayait de déchiffrer les étiquettes pour en découvrir la destination. Il tomba finalement sur une série portant l'adresse de la Suisse. Faute de mieux, la Suisse étant aussi le pays de la liberté, il grimpa sur ce wagon découvert et se mit à creuser une cachette dans un coin, balançant un peu partout le charbon qui l'embarrassait. Puis patiemment il attendit. Sur le matin son convoi prit le départ, mais notre évadé trouva que son moyen de locomotion manœuvrait beaucoup et parcourait peu de kilo-mètres. De plus, beaucoup de bruit tout autour, ne lui inspirait guère de confiance. Tout à coup, son wagon s'éleva légèrement, puis s'inclina, et avec toute la cargaison il glissa d'une dizaine de mètres dans le fond d'une péniche... A ses cris, l'ouvrier qui commandait la manœuvre l'aperçut, et l'on attendit de

CEUX DE L'AN 40

l'avoir dégagé avant de procéder au déversement du wagon suivant. Il l'avait échappé belle! A part quelques bosses, il s'en était bien tiré, car il risquait fort d'être étouffé si l'on ne l'avait pas découvert à temps. Depuis, notre ami a dû se souvenir que si le charbon voyage habituellement en train, il peut aussi être acheminé en péniche pour arriver à destination! pour arriver à destination!

Certains n'hésitaient pas à utiliser des moyens dangereux, pourvu qu'ils soient efficaces. Naturellement, lorsqu'on circulait à pied des jours et surtout des nuits, il était tentant de prendre le train et, pour faire rapidement quelques dizaines de kilomètres, de se glisser sur les boggies d'un wagon ou sur les tampons des extrémités. Mais continuer à s'agripper lorsque, dans une situation des plus inconfortables, le froid commence à vous gagner, c'est vouloir jouer avec la mort. Et puis, trouver la gare où l'on pourrait descendre sans être remarqué, car il n'était pas question de passer la frontière, cet emplacement bien connu étant régulièrement visité, ou reniflé par les chiens, cela tenait vraiment de la réussite!

Voyager dissimulé dans un chargement de paille ou de fourrage était également un risque. Il arrivait souvent qu'en parvenant aux gares de l'Ouest de l'Allemagne, ces wagons so ent sondés dangereusement : une tige de fer acérée était enfoncée du hasard entre les bottes... Il fallait alors être prêt à sortir de sa cachette. Si l'arrivée se faisait de nuit, l'évadé avait de la chance : il pouvait prendre ses dispositions et passer inaperçu. Les plus sages, dès la pointe du jour, abandonnaient le train et recom-mençaient à l'occasion. Tout cela faisait partie de la stratégie de l'évasion, et chacun étudiait son problème avec soin, essayant de tout prévoir, même l'imprévisible...

Parmi ces camarades de Rawa-Ruska, il y avait aussi les cham-pions de la déveine : ceux qui s'étaient fait prendre en France, en passant la ligne de démarcation

pour gagner le sud du pays... Comme la plupart des internés pensaient recommencer au plus tôt, ce récit était d'une grande importance, et on l'écoutait avec attention. Le plus difficile étant le passage de la frontière, tout renseignement était précieux, et l'on espérait bien, le moment venu, pouvoir trouver le passeur ou la filière, de la part d'un ami qui, avec une extrême prudence, vous communiquerait de bouche à oreille le chemin le plus sûr pour retourner à la maison.

L'accoutrement dont beaucoup s'étaient parés pour donner le change, ou paraître le plus naturel possible, revêtait un côté piquant ou burlesque. Dans ces déguise-ments, avec des méthodes diverses et des habits fantaisistes, toutes les tenues étaient représentées : employés des pompes fu-nèbres, facteurs, ramoneurs (ceux-ci pouvaient se permettre de camoufler une tenue misérable), musiciens avec leur instrument à la main ou plutôt l'étui de l'instrument, ou encore un outil de travail, et de préférence agricole, sans parler de la compagnie d'un animal, comme celui rendu célèbre dans un film, la vache que l'on conduit à la foire. Dans ce domaine, pour tant, la chèvre était plus intéressante, car plus leste en région montagneuse, moins encombrante, avec également une ration de lait toute prête si l'on avait bien choisi le moment. Parfois c'était un costume militaire, dangereux lors de la rencontre d'un officier, et dont le port pouvait attirer des représailles. Il y avait encore la tenue féminine, mais qui avait ses exigences car on ne pouvait empêcher la barbe de pousser, et puis toute la série des défauts corporels : le boiteux, ou l'handicapé à la jambe raide pour la traversée des endroits habités, ou le manchot, ou le bras en écharpe entouré d'un pansement, etc. Dans 'esprit de l'évadé germaient les idées les plus cocasses, et l'on peut dire sans exagérer qu'un jour ou l'autre tout a été essayé...

> (A suivre) Père Célestin LAVABRE.

UNE DATE A RETENIR : 20 MARS 1983

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE suivie de son repas familial annuel où

nous vous espérons très nombreux ```

PHALEMPIN 1982

Cent cinquante personnes, anciens prisonniers des Stalags II, leur famille et des amis, se sont réunis à Phalempin (Nord) pour leur réunion annuelle et fêter ensemble le trente-septième anniversaire du

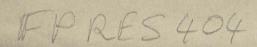
Présidée par son responsable dé-partemental, André DELEPORTE et Gérard BERGER, Président national.

Les comptes rendus d'activité et financier, ainsi que des projets de voyages et des questions diverses ont été débattus.

La messe pour les défunts, cé-

lébrée par l'abbé DELESALLE, ancien aumônier du Stalag II, rehaussée par l'harmonie municipale de Phalempin, dirigée par Mme DES-CARPENTRIN a été suivie avec recueillement par une nombreuse délégation. Le dépôt d'une gerbe aux pieds du monument aux Morts des deux guerres fût ponctuée par une vibrante Marseillaise. Une solennelle réception à l'hôtel-de-ville par Louis FLINOIS, maire, a précédé le banquet où quelques cent cinquante convives surent créer l'ambiance digne de retrouvailles. Rendez-vous est pris pour la journée en 1983.

M. DEWEZ.





L'Amicale des XVIII a perdu son président

C'est avec stupeur et une immense tristesse que nous avons appris le brutal décès de notre excellent camarade :

Robert MONZEIN

président de l'Amicale nationale des anciens prisonniers des Stalags XVIII (Autriche).

Il est décédé le 22 octobre 1982 à l'âge de 69 ans.

Robert était un très bon camarade, dévoué, sympathique, précieux, un brave homme.

Il laissera un grand vide, non seulement dans son Amicale mais aussi également parmi nous tous.

Nous comprenons la grande peine de ses camarades, non seulement ceux qui l'entourent à la direction de cette belle Amicale mais aussi de ceux qui le connaissaient depuis de nombreuses années un peu partout en France.

A Mme MONZEIN, à sa fille Janine, à sa petite-fille Maud, à tous ses camarades, à toute la famille, nous présentons nos très affectueuses et profondes condoléances.

Pour l'U.N.A.C., pour l'ensemble des Amicales, Marcel SIMONNEAU.

AIDONS - NOUS

L'épouse d'un de nos camarades vend bar - hôtel - restaurant, situé à Seuil, 08300 Rethel, tél. : (24) 20-85-42; lieu de pêche et vacan-ces - (maison de 16 pièces en pier-res meulière avec terrain devant et derrière) - salle restaurant 20 couverts - autre salle 40 couvents cuisine, épicerie, tabac, grand garage attenant, jeux, etc.

Possible acquérir les murs - Prêts possible brasserie et par vendeur.

Possible également de faire discothèque.

Se renseigner, écrire ou téléphoner à Madame ISBLED, propriétaire, adnesse et téléphone ci-dessus.

La Chronique du Président

CONFIRMATION INADMISSIBLE

Le mois dernier je vous disais qu'une partie de l'intervention de notre ministre, Monsieur Jean LAURAIN, au Congrès de la Fédération avait été saluée de : Murmures pour le moins « désapprobateurs ».

Voici un extrait de son allocution à l'Assemblée générale de l'U.F.A.C. à Nîmes le 10 octobre 1982 :

> .. Je ne reviendrai pas sur le premier rattrapage qui représente plus d'un milliard de francs en année pleine. Pour le reste, comme l'a annoncé le ministre du Budget, un calendrier est négocié avec la Commission budgétaire, instrument privilégié de concertation avec les Fédérations des anciens combattants et des victimes de guerre ; l'objectif sera d'en terminer AU PLUS TARD EN 1986, FIN DE LA LEGISLATURE.

> PUIS... Si la conjoncture est difficile, vous pouvez être assurés que la politique de rigueur qu'impose la situation ne s'exercera en aucun cas au détriment de l'exercice de la politique de solidarité à l'égard du monde combattant. C'est dans le cadre de cette politique de solidarité que, d'ores et déjà, une nouvelle tranche de 1 % au titre de l'intégration de l'indemnité mensuelle spéciale sera accordée au titre de 1983 avec effet rétroactif au 1er janvier 1982. Dans la même optique et à cause de l'attention particulière que le gouvernement porte au monde combattant, il n'est pas impossible qu'une seconde étape du rattrapage ait lieu dès 1983.

Nous l'espérons bien, Monsieur le ministre, car dans le cadre du budget de votre ministère, financièrement : c'est possible compte tenu hélas de la disparition chaque année de 50 000 pensionnés

En ce qui nous concerne voilà trente-clinq ans que nous patientons, que nous respectons un « civisme » exemplaire, pour nos valeureux anciens — il en reste, trois fois hélas : peu — cela fait plus de soixante ans... n'est-ce pas suffisant? Nous supportons, comme tout le monde les rigueurs d'une situation plus que difficile, nous ne pouvons accepter encore maintenant d'être frappés deux fois... n'avons-nous pas « payé » largement notre part avec cette année de guerre 1939-1940 et les cinq ans de captivité ? Nous n'avons pas de revendications, nous demandons simplement des « réparations » légitimes et justes.

Quant aux autres problèmes concernant directement notre ministère que vont-ils devenir? Eux aussi sont graves et urgents.

Pour ce qui concerne le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité entre autres : la retraite professionnelle anticipée de nos camarades, notre lettre adressée à Monsieur le ministre BEREGOVOY le 3 août est toujours sans réponse ? Sillence !... llà aussi, d'autres problèmes ont été posés depuis longtemps : que vont-ils eux aussi devenir?

Que de questions... restées sans règlement... Oui, certainement de quoi être « révoltés » comme beaucoup de nos camarades le sont et qui finalement leur font croire que NOUS NE FAISONS PAS TOUT CE QUI DOIT ETRE FAIT, alors que nous ne cessons de nous battre... qu'ils soientt assurés que nous continuerons, nous-mêmes mais aussi au sein du Comité National d'Entente P.G. avec nos camarades des Associations « sœurs ».

Marcel SIMONNEAU.

AMICALE NATIONALE DES P.G. RESISTANTS D'ALSACE-LORRAINE

Notre animateur Charles WEN-GER. 1, rue de la Gare, 67140 Banr a saisi à nouveau le ministre du dossier des non-optants

Dans une lettre du 29 septembre le ministre répond que l'affaire est l'étude à l'Office national ainsi

qu'à l'Administration centrale du ministère.

D'autre part le Tribunal administratif de Strasbourg vient d'accorder un déliai de deux mois au ministre pour prendre une décision finale. Alors espérons tous la bonne

Des camarades me demandent les conditions pour adhérer à notre Amicale, les intéressés voudront bien faire parvenir à l'adresse ci-

dessus leurs coordonnées et la somme de 20 F pour adhésion, le fonctionnement d'une Amicale entrainant toujours des frais

Charles WENGER.

DE LA F.N.C.P.G.-C.A.T.M.

TRENTE-ET-UNIEME CONGRES NATIONAL

Le trente-et-unième Congrès de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc vient d'achever ses travaux auxquels 800 congressistes et invités ont participé du 30 septembre au 2 octobre à Grenoble.

Le discours du président fédéral, Georges LEPELTIER, a, dès la séan-ce inaugurale, défini avec fermeté la position de la Fédération qui, au nom de ses 540 000 adhérents, a rappellé au gouvernement que les promesses faites devaient être tenues.

C'est ainsi que Messieurs Jean LAURAIN, ministre des Anciens Combattants et Louis MERMAZ, président de l'Assemblée Nationale, qui, en sa qualité de président du Conseil général de l'Isère, assistaient, en compagnie de Monsieur DUBEDOUT, député-maire de Grenoble, à la séance d'ouverture, ont pu mesurer la détermination des anciens combattants, prisonniers de quenre et combattants d'Algénie, Tunisie, Maroc, afin que soit réglé en 1983 et 1984, le rattrapage des pensions millitaires d'invalidité.

Le rapport de la Commission d'orientation a été particulièrement remarqué et la prise de position contre le terrorisme et en faveur de la paix, permet à la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. d'apporter sa réflexion sur les grands problèmes de notre

Le Congrès ayant manifesté sa volonté que soient confiées aux combattants d'Algérie, Tunisie, Manoc, de nouvelles responsabilités, le Bureau de la Fédération a été constitué de la façon suivante :

Président : Georges LEPELTIER.

Premier vice-président : Louis BEAUDOIN

Vice-présidents : Marc GUIL-VERT, Etienne LOMBRAIL, Louis Marc GUIL-RAMBAUD, Laurent BOSO, Roger

Le secrétariat général a été confile à Jacques GOUJAT, C.A.T.M. II sera assisté par Robert PAU-MIER, Pierre DURR, Marcel AN-SART, en leur qualité de secrétaires généraux adjoints.

Pierre BUGEAUD, a été reconduit dans ses fonctions de trésorier général adjoint.

La F.N.C.P.G. - C.A.T.M. a voulu rendre un hommage tout particulier à Léopold MOREAU qui avait souhaité être relevé de ses fonctions et l'a nommé président d'honneur.

P.-S. - Nos sincères et fraternelles félicitations à nos camarades F.N.C.P.G.dirigeants de C.A.T.M., en particulier à Léopold MOREAU pour cet hommage mérité et fraternel, à Louis BEAUDOIN et Jacques GOUJAT pour leurs nouvelles fonctions, et à tous courage pour continuer leurs actions, qu'ils soient assurés de notre complète collaboration.

Marcel SIMONNEAU.

Aux anciens de GRAUDENZ

A l'initiative de l'Union des Internés de la prison-forteresse de Graudenz et annexes est en prépanation un ouvrage-mémorial

LA FORTERESSE DE LA MORT LENTE - Graudenz (Pologne)

Cet ouvrage est rédigé à l'aide de documents et de nombreux témoignages d'anciens internés par l'un d'entre eux, Jean-Charles LE-HEUREUX, rédacteur - journaliste, comportera environ 160 pages, format 20 x 15, couverture deux couleurs et sera illustré de quelques photos et d'une carte.

Première tranche : 500 volumes. Il sera disponible au prix de 45 F plus 10 F pour le port et l'embal-lage soit 55 F.

Livrable sous trois mois.

Pour les commandes s'adresser à Louis DELAGE-BERGERIE, Le Mitchoun, 40560 Vieille-Saint-

EXTENSION DE LA CARTE EMERAUDE A PARIS

Depuis le 1er octobre 1982 la carte « Emeraude » a été étendue aux anciens combattants et veuves de guerre de 75 ans et plus.

De plus étant donné l'interconnexion récente des réseaux de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F., il a été décidé d'étendre la gratuité aux lignes gérées par la S.N.C.F. La carte « Emeraude » permet

désormais d'accéder gratuitement :

- Aux lignes « urbaines » des autobus.
- Aux lignes de métro pour les stations à tarification unique.
- Aux lignes du R.E.R. à tarification unique et aux portions des lignes S.N.C.F. intérieures à

Nous rappelons les avantages liés à l'attribution de la carte « Emeraude » :

Gratuité d'entrée dans les jardins et musées de la ville de Paris, ainsi que durant les expositions permanentes ; gratuité d'entrée dans les piscines et les établissements sportifs municipaux de plein air; gratuité d'installation du téléphone, aide à l'amélioration des logements dans le cadre du P.A.C.T.

La carte « Emeraude » est donnée par le Bureau d'Aide sociale de la mairie de votre arrondissement.

Pour les départements consulter les Services de la mairie de votre ville ou village.

«LE LIEN»

Depuis trente-six ans, bientôt trente-sept, nos journaux d'Amica-les portent le nom « Le Lien », ce titre dit bien ce qu'il veut dire en ce qui nous concerne TOUS.

On me signale que des revues, un mouvement politique se servent eux aussi de cette dénomination.

Bien entendu nous tenons à confirmer à tous nos camarades que nous n'avons ABSOLUMENT RIEN A VOIR avec ces journaux et ces organismes quels qu'ils soient.

Depuis trente-sept ans mainte-nant nous n'avons JAMAIS été mêlés à quoique ce soit, ce n'est pas maintenant que nous allons commencer. Soyez donc chers camarades rassurés nous n'avons nullement changé et c'est normal.

Marcel SIMONNEAU.

Communiqué

M. Jean LAURAIN, ministre des Anciens Combattants Communiqué

M. Jean LAURAIN, ministre des Anciens Combattants, tient à démentir formellement la rumeur selon laquelle le gouvernement envisagerait d'intégrer les pensions civiles et militaires d'invalidité dans les revenus imposables.

Une scandaleuse injustice qui dure...

CONCERNE NOMBRE D'ANCIENS COMBATTANTS EPOUSES ET VEUVES

Ainsi certaines veuves récentes de nos camarades anciens combattants devront partager la pension de réversion de leur mari avec l'exépouse divorcée à ses torts au retour de guerre, captivité, déportation de celui-ci.

Le gouvernement a en effet refusé la révision de la loi de 78 demandée par le Sénat (1) (21 juin 82) a été également supprimée au conjoint divorcé à ses torts la possibilité de refuser sa part de

La loi 753 du 17 juillet 78 donne au conjoint divorcé (masculin ou féminin) à ses torts droit à la réversion de la pension en partage avec le veuf ou la veuve légitime au prorata des années civiles de mariage et ce pour les décès survenus après juillet 78.

La non distinction temps civil de mariage et temps réel de vie commune, l'abandon de la notion de faute, l'effet rétroactif qui applique à d'anciens divorces des lois récentes ce qui revient à modifier les données d'anciens contrats conclus naguère permettent d'incroyables injustices, notamment dans le cas des anciens combattants.

Ces injustices ont motivé une avalanche de protestations auprès des parlementaires et Associations d'anciens combattants.

Le Sénat demandait donc que la loi de 78 ne s'applique que pour les divorces prononcés après 78.

Des débats récents relatés à l'Officiel n'apparait pas le cas des anciens combattants mais sont précisées les idées au pouvoir sur le divorce qui devient un simple constat d'échec sans fautif et qu'une réversion (droit social) ne peut dépendre d'un critère de moralité.

Nos camarades concernés éloignés naguère par faits de guerre qui ont vécu le drame de l'abandon moral et matériel et la destruction souvent scandaleuse de leur foyer par une épouse oubliant ses devoirs, estiment que leur cas particulier est parfaitement clair :

- Absence prouvée pour faits de guerre.
- Torts irrécusables et réels de l'ex-épouse.

Remarquant que dans les proratas de répartition la divorcée OBTIENT EN PRIME le temps d'absence du combattant et les délais de divorce ce qui PEUT ATTEINDRE DIX ANS et qu'enfin le fait d'interdire à la divorcée le renoncement à sa part empêche des arrangements favorables à la

COMPTE TENU :

- Que le droit social à la réversion découle du travail de toute une existence du disparu.
- Que les torts réels et irrécusables de l'ex-épouse ont été établi par

Que la reconnaissance de la nation doit protéger les intérêts matériels

et moraux de ceux qu'elle a mobilisé au loin pendant une grande partie de leur jeunesse... Il est certain ici que le droit social est indissociable du critère moral.

Est donc insoutenable l'amère et pitoyable dérision de l'ex-épouse réapparaissant après quarante ans pour spolier la veuve, légitime compagne, et soignante des derniers jours...

En conséquence pour ce cas exceptionnel une dérogation exception-nelle doit être faite à la loi 753 de juillet 78 et la divorcée à ses torts exclusifs doit être exclue du partage de la réversion.

DANS L'IMMEDIAT :

- Le temps d'absence du combattant pour faits de guerre et le temps des délais de procédure de divorce doivent être crédites dans les proratas de répartition au profit de la veuve.
- La divorcée doit pouvoir renoncer volontairement à sa part.

- (1) J.O. numéro 66 A.N. du 22-6-82 p. 3626 à 28 (articles 13 à 15).
- (2) Loi 82-599 article 15 III J.O. numéro 162 du 14-7-82.

LYON

30 SEPTEMBRE 1982 VISITE AU CENTRE MEDICAL DE L'ARGENTIERE

13 h 30, nous démarrons de la rue de l'Arbre-Sec, le soleil n'est pas gênant, pourtant la météo nous avait promis le beau temps! Passant par Yzeron, Duerne, nous parviendrons au Centre dans les délais, attendus par FANGET, BERTRAND, MICHELIN et également notre Jean-Marie FARJOT, qui nous fait la surprise de nous accompagner; il nous apprend qu'il est à la retraite depuis... quinze jours!

Une courte entrevue avec le docteur MICHEAUX, auquel je fais part de la réception de Monsieur DIN-DELEUX qui nous a accueilli avec chaleur à Lil·le, rue Solférino, siège de l'A.D. le 13 septembre dernier.

Monsieur GIRET nous rejoint et nous partons direction Pavillon H où nous trouverons un gars des III A, lequel n'a pas bon moral, nous nous efforçons de l'encourager et nous rallierons au deuxième étage, un P.G. des II qui, souffrant du cœur, en est à son deuxième stage de rééducation.

Pavillon A ce sera un gars des IX A, domicilié en Haute-Loire, il a bon moral, pourtant il vient d'être amputé d'une partie de la jambe droite; au même étage, mais à B, nous verrons un Roannais du VI A, bien qu'étant alité, il n'a pas manifesté de plaintes. Nous avons souhaité bon courage à ces quatre malades, en espérant qu'ils bénéficieront d'une guérison rapide.

Nous avons offert quelques cigarettes et des livres, ces derniers offerts par un Parisien des XII, l'ami QUEDOT pour ne pas le nommer. Merci à lui.

Après une halte chez Mme CUMI-NATO, notre groupe se séparera en se donnant rendez-vous à fin décembre, en novembre ce sera le tour des Stéphanois de Lamoine qui assureront la visite.

Vu : ESTIENNE du Stalag II, SA-GNES du Stalag III, VALLENDRU du Stalag VI et MESTRE du Stalag IX.

Visiteurs de l'Amicale des Stalags III : COCHET, Régis ARNAUD, DEJORGES, BERTRAND, FARJOT, FANGET des XVIII, MICHELIN des IX et XIII.

Marcel DUIVON.

NORD

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DU 4 OCTOBRE 1982

Amicales représentées : II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, XI, XII, XVIII, XVIII, XVIII, XX.

— Jacques de BARALLE rappelle le décès de l'abbé Jean-Marie CLA-BAUT (XVII A), qui représentait les Amicales XVII-XVIII à l'U.N.A.C.-Nord.

— Cette réunion est légalement une Assemblée générale, le mandat du président étant d'un an, il est denc démissionnaire, mais sans autre candidat, il est réélu à l'unanimité.

— Pendant ce troisième trimestre l'U.N.A.C.-Nord a été présente à de nombreuses manifestations.

— 52 démarches ont été faites depuis notre précédente réunion dont la moitié aux participations des frais d'obsèques. Florimond SEGARD a été nommé membre de la Commission de la Carte du Combattant de l'Office départemental des A.C. et V. de G. La Commission sociale de l'Office a réparti 114 800 F le 7 juillet et 140 000 F le 20 septembre. Peu de demande de tierce-personne. Des secours spéciaux calculés en heures d'aideménagère sont disponibles. La moyenne des secours attribués doit être de 700 F. Les plafonds actuellement retenu et qui seront réévalués en 1983 sont de 2 700 F par mois si l'A.C. est seul et de 3 750 F pour un ménage.

 Les maisons de retraite de Vence et de Saint-Gobain ont été médicalisées et peuvent donc accepter des handicapés physiques,

Votre Carte des Vins 1982-1983

BORDEAUX

Carte des vins établie en tenant compte des millésimes actuels sélectionnés. Vins expédiés par les propriétaires-récoltants. Chaque numéro correspond à un producteur. Il n'est pas possible de mélanger les divers numéros. Mais, dans un même numéro, possibilité de faire un assortiment pour composer 12, 24, 36 ou 48 bouteilles. Tous ces vins ont l'Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.).

BORDEAUX BLANCS

Entre-Deux-Mers. « Entre- Deux-Huîtres ». Sec natu- rel. Médaille d'or de Paris	16 F	typique récolté en Sautennais	27 F
2. Haut - Loupiac. Liquoreux. 1978	20 F	Sauternes. Grand vin li- quoreux de réputation mondiale. Production fa- miliale. Raisin cueilli	
quoreux, bouqueté. 1976 3. Graves supérieures. Viin	21 F	grain à grain. Contigu Yquem. 1980	39 F

BORDEAUX ROUGES

	Côtes de Bourg.	04	_	10.	Haut - Médoc, Saint-Este- tephe. Grand crû.		
	1979	21	F		1976	53	F
	1975 (limité)	37	F		1977	43	F
1	1976	36	F		1979	58	F
	1978	35	F				
6. 1	Montagne-Saint-Emilion.			11.	Haut-Médoc, Pauillac.		
	1973	40	F		1976	38	F
	1974	39	F		1977	33	F
	1978	35	F		1978	36	F
	Saint-Emilion.				1979	35	F
	1973	42	F				
	1978	37	F	12.	Haut - Médoc, Margaux. Crû Bourgeois.		
	Saint-Emilion. Grand crû.	07	_		1977	37	F
	1979	37	(B)		1979	40	
	1980	33	Г				
TOTAL PROPERTY.	Pomerol. « Grand vin de France ».			13.	Haut-Médoc Margaux.		
	1975 (limité)	55	F		1976	53	F
	1978	44			1978	43	F
	1979	40	1846		1980	38	F
	Haut - Médoc, Saint-Es- tephe.			14.	Haut - Médoc Margaux. 3º grand crû cliassé.		
	1979	28	F		1977	62	
*	1980	27	F		1979	87	F

COMMANDES. — A adresser à André MAZEAU, B.P. 16, 33530 Bassens, accompagnées de leur montant soit par chèque bancaire, soit par C.C.P.: 1.515-32 C Bordeaux, qui se tient toujours à votre disposition pour tous renseignements.

Tous les prix indiqués sont « nets-nets », franco de port, T.T.C. A partir de décembre, les transporteurs ne garantissent pas les livraisons pour les fêtes de fin d'année.

BOURGOGNE

GROUPE I. — Vins fins de la Côte de Nuits

PERSONAL PRINCIPAL PRINCIP	Bourgogne Grand Ordinaire Gevrey-Chambertin Lavaux-Saint-Jacques	rouge rouge rouge	1980 1980	26 F 56 F 65 F
	GROUPE II. — Vins fin	s de la Côte	de Nuits	
	Nuits-Saint-Georges Nuits-S int-Georges. Les Meurgers Vosne-Romanée Vosne-Romanée. Les Beaux Monts Vosne-Romanée. Les Beaux Monts Vosne-Romanée. Les Suchots Vosne-Romanée. Les Malconsorts Vosne-Romanée. Les Malconsorts Vosne-Romanée. Les Malconsorts	rouge rouge rouge rouge rouge rouge rouge rouge	1980 1980 1979 1979 1980 1979 1980 1979 1980	60 F 77 F 60 F 77 F 77 F 77 F 77 F 85 F 85 F
To the second second	GROUPE III. — Vins fins	s de la Côte	de Beaune	
	Bourgogne Meursault Meursault Meursault Clos des Grands Charrons	blanc blanc blanc blanc	1978 1978 1979	40 F 55 F 55 F 58 F
	Meursault. Clos des Grands Charrons Meursault. Charmes Meursault-Perrières Meursault. Côte de Beaune	blianc blianc blianc rouge	1979 1979 1979 1978	58 F 62 F 62 F 46 F
	Meursault. Côte de Beaune Volnay-Santenots Beaune Beaune Beaune	rouge rouge rouge rouge	1979 1979 1977 1978 1979	46 F 62 F 55 F 60 F 58 F
	Beaune. Clos du Roi	rouge rouge	1979 1981 1977	62 F 60 F 62 F

CONDITIONS DE VENTE

rouge

Pommard

Pommard

Vieux Marc de Bourgogne

1977

62 F

70 F 68 F

70 F

Tous ces vins sont vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles.

Les prix s'entendent à la bouteille « Bourgogne » (73 cl). Les envois sont effectués, nets de tous frais, port, flacons, taxes et emballages perdus), uniquement en France métropolitaine. Les marchandises voyagent aux risques du destinataire qui, en cas d'avarie, doit prendre toutes réserves vis-à-vis du transporteur. Les commandes individuelles ou collectives (ces dernières à livrer à une seule adresse) doivent porter par groupe avec un minimum de 12 bouteilles. Chaque groupe représente un viticulteur. Par exemple : 12 bouteilles assorties parmi les crus du groupe II, 24 bouteilles assorties parmi les crus du groupe III.

En période normale, un délai minimum de quinze jours est nécessaire pour la livraison. Au mois de décembre, aucun délai ne peut être garanti. Tous les vins sont en quantité limitée. Certains millésimes peuvent être épuisés avant le 1er avril prochain.

Il convient de respecter ces prescriptions. Les commandes doivent être adressées à Gilbert CORNEMILLOT, délégué U.N.A.C., 22, boulevard de la Trémouille, 21000 Dijon. Tél. : (80) 30-31-93. Les fonds doivent être versés à la commande par chèque bancaire ou C.C.P. (trois volets).

LE BAREME CI-DESSUS EST VALABLE JUSQU'AU 1er AVRIL 1983

mais pas les mentaux. A Vence les veuves peuvent faire de courts séjours de huit jours à un mois.

— Pour le Stallag XI, consulter Charles AFFLART, 46-6, avenue Kennedy, 59800 Lillle, tél. : 54-26-21.

— MASUREL : Stallag III, tél. : 70-61-87.

- Pour Ernest LANGILOIS (XII), tél.: 06-28-49.

L'U.N.A.C.-Nord est intervenu auprès du chef du gouvernement concernant la 1/2 part que les veuves de guerre ne peuvent déduire de leurs déclarations de revenu si elles sont mères de famille.

— Protestation auprès de la municipalité de Marcq-en-Barceul qui refusait de faire les enquêtes demandées par l'Office. Cette disposition s'étendant à d'autres communes, nous devons nous efforcer d'obtenir nous-mêmes une indication sur les ressources de la famille pour laquelle nous intervenons.

— Paul VAN MOERBEKE fait le point sur les finances, travail minutieux, appliaudi.

— Ernest LANGLOIS nous laisse prévoir un stand au salon du Confort-Ménager qui se tiendra à la Foire de Lille du 3 au 14 novembre.

— L'Offfice a obtenu un numéro cédex : correspondance à envoyer avec l'indication : 59044 Lille-Cédex.

— M. Bernard de ROSSI, second de M. COUDER, directeur de l'Of-

fice du Nord, a été nommé directeur de l'Office du Pas-de-Calais.

— Pour la Journée U.N.A.C.-Nord de 1983 : il est retenu les dates des 17 ou 24 avril et 8 mai. Trois possibilités d'endroit nous sont offertes : la question aura sa solution à la prochaine réunion.

— Il reste encore 1 100 cartes postales des camps en Allemagne à vendre.

J. de BARALLE.

TRES IMPORTANT

Pour vos règlements concernant votre Amicale (chèque bancaire ou virement C.C.P.) NE MENTIONNEZ AUCUN NOM, et surtout pas celui du directeur du « Lien », MAIS UNI-QUEMENT CELUI DE VOTRE AMICALE... C'est tout... et rien d'autre! Veillez-y bien attentivement. Merci.

« LE LIEN »

Publication mensuelle 46, rue de Londres, 75008 Paris Directeur de la publication : Georges ROCHEREAU

Abonnement un an : 35 F Dépôt légal : Novembre 1982

Imprimerie ADAM 4 bis, rue Nobel, 75018 Paris

CHIFFRES A MEDITER...

DOCUMENTS OFFICIELS DU MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DU MINISTERE DE LA DEFENSE :

Lors des opérations se situant entre le 3 septembre 1939 et le 23 juin 1940 :

- Militaires décédés : environ 110 000.

— Militaires blessés : environ 123 900.

— Prisonniers de guerre en juin 1940 : 1 830 000.

- Prisonniers de guerre décédés : 40 000.

Prisonniers de guerre rapatriés en 1945 : environ 910 000.
Prisonniers de guerre survivants en octobre 1981 (sur les 910 000) :

580 000.

Entre le 23 juin 1940 et le 8 mai 1945 :

Militaires blessés : environ 97 800.

La statistique donne à titre comparatif:

Guerre 1914-1918 :

— **Décédés :** 1 093 800, P.G. compris. **Disparus :** 200 000.

Guerre 1939-1945 :

— Décédés : 121 446, P.G. compris. Disparus : 3 864.

— Armée de la Libération: F.F.I., F.F.L., F.T.P.F., F.F.C. et Combattants volontaires de la Résistance: **Décédés**: 77 615. **Disparus**: 2 782.

— Victimes civiles : 108 260.

— Déportés Résistants et Politiques : 65 000.

— Déportés raciaux : 117 000.

Personnes contraintes au travail en pays ennemi : 600 000.
 Décédés ou disparus : 40.000. Survivants en octobre 1980 : 156 000.

N'oublions pas les divers théâtres d'opérations : Syrie, Indochine, etc.

NE JAMAIS OUBLIER CES CHIFFRES PENIBLES ET DESASTREUX...
NI LES VICTIMES.

Nouvelles de notre grande famille

LAMARCHE André, (55) Ligny-en-Barrois - Adresse son bonjour et ses amitiés à M. et Mme Desmarest, et tous ceux du Bureau.

Les leurs en retour.

DESBORDES Albert, (21) Semuren-Auxois - Amicales salutations à tous les copains, sans oublier, tous les membres du Bureau.

Leurs amitiés pour toi.

LEVY Jules, (67) Bischheim - Amical bonjour à tous les amis du II C.

LASCOR Christophe, (64) Saint-Palais - Toujours très heureux de lire quelques noms des anciens P.G. du II D. Meilleurs vœux à tous et principalement à ceux connus à

FAURE René, (43) Brioude - Amitiés à tous, et un grand bonjour à l'ami Manin.

Celui-ci te retourne ses amitiés.

TOURNOUD Léon, (38) Seyssinet - Meilleures amitiés et félicitations aux dévoués organisateurs.

Un grand merci pour ton substantiel envoi.

CLEMENT Maurice, (33) Tresses -Transmet son amical bonjour à tous les anciens des kommandos de Bad Polzin et Hagenhorst (II D).

C'est avec joie au contraire que nous transmettons les messages de tous nos camarades; regrettons qu'un trop grand nombre, en réglant, ne se fassent pas connaître.

DANS VOTRE COURRIER N'OMETTEZ PAS DE PRECISER A QUEL KOMMANDO ET QUEL STALAG **VOUS AVEZ APPARTENU**

ROCHEIL Albert, (13) Marseille -Bonnes amitiés à vous tous... Merci de ton règlement... Pas de visite à Marseille ?... demandes-tu... Nous donnons ici ton adresse au cas ou des camarades se trouveraient de passage, notre ami est domicilié au rue Emile - Caillol, Marseille...

A tout hasard, nous te rappelons que notre camarade André Morino, 48, avenue de la Timone à 13010 Marseille rassemble tous les anciens P.G. des stalags pour le département, étant délégué de notre U.N.A.C., à l'occasion, veux - tu prendre contact avec lui.

Madame B. DOROY, (75) Paris -Au nom de mon mari et en son souvenir des baraques juives, II A, où il avait trouvé auprès de ses camarades de l'amitié.

Merci chère Madame de votre

GAUTIER A., (35) Rennes - Adresse son bon souvenir à tous les anciens P.G. particulièrement à ceux du II A.

Un grand, grand merci pour nos œuvres sociales que tu gâtes avec ton superbe envoi. Au plaisir peutêtre de te retrouver un jour.

GOULE Yves, (94) Cachan - Ancien du II E, adresse son bon souvenir à tous les anciens camarades et plus particulièrement à ceux de Dornier Wismar.

TENIER Jean-Paul, (12) Najac -Bien le bonjour aux anciens camarades du II Å, et surtout à ceux du kommando B 213 que je voudrais voir plus nombreux sur « Le Lien »... Hélas, trois fois hélas... l'inertie est une belle chose et comme toi nous regrettons que les camarades lors leur paiement n'ajoutent pas pour ceux qu'ils ont connu en captivité, un simple signe d'amitié, pourtant nous savons qu'ils n'oublient pas.

CUZIN Marcel, (69) Mornant -Bonjour aux copains du II A et du kommando A 15 à Warest Muritz.

DAVID Fernand, (64) Biarritz -Amitiés aux camarades du II D, kommando Stargard Banhof.

CALVET Jean, (24) Belves - Meilleures amitiés à tous ceux du II C, matricule 66010 II A.

Bien sûr merci de ton envoi pour nos œuvres, mais nous pensons qu'il n'y a pas nécessité d'avoir d'attestation d'un versement pour les œuvres, pour déduction fiscale, jusqu'à un certain montant, cela est admis. Merci encore.

PEMEANT André, (69) Grigny - Un grand bonjour aux anciens du II E.

HANOTEL Marius, (01) Thoissey -Amical bonjour à vous tous et en particulier aux anciens du kommando D 737 de Dobbertin.

PROST Louis, (69) Lyon - Pas de trace des anciens de Neuvedell et Arrsvalde (caserne). Espère trouver beaucoup de II D à Fourvière septembre. Merci pour votre

Espérons que tu as retrouvé beaucoup de camarades.

NICOT Charles, curé, (71) Marcigny - Je vous recommande la lecture complète de « Ceux de l'an C'est criant de vérité. Rencontré Guyon (moustachu) à Parayle-Monial, au mois de juin dernier. De quoi avons nous parlé, si ce n'est de Wismar, de la Draht, de la Waggon Fabrik... etc.

Oui, quand deux P.G. se rencontrent, de quoi parlent-ils... si ce n'est de la captivité... chose bien

DUBOUIL Robert, (74) Annemasse - Avec mes remerciements pour le travail accompli et mes encouragements pour l'avenir. Amitiés et poignées de mains sincères pour tous et particulièrement à ceux du II D, kommando de Soldin de ma

GAUTHIER Emilien, (72) Le Mans Avec toutes mes félicitations pour votre dévouement et votre abnégation.

Que de bonnes paroles, merci à toi.

ROBERT MODELEUR Léon, (71) Digoin - Amitiés et meilleures souvenirs aux camarades de Grabow

MILLOT Henri, (55) Dun-sur-Meuse - Ancien du II E, Poischendorf et Zarnekow, près Wismar, serait heureux de recevoir des nouvelles d'anciens camarades.

Madame LHOPITAL Pierre, (69) Lyon - Regrettons votre décision, mais vous remercions néanmoins de votre envoi pour nos œuvres.

Madame BURY, (91) Villebon-sur-Yvette - Merci, chère amie de votre envoi pour nos œuvres en mémoire de votre époux.

Madame HENRY Robert, (02) Guignicourt - Adresse à tous son bon

MERLIN Charles, (24) Mussidan -Merci de ton envoi et de la vente de nos carnets. Meilleure santé, prompt rétablissement.

ROUGEOT Joseph, (70) Gray Avec une pensée amicale pour les bénévoles qui nous administrent avec tant de dévouement. Bonjour aux anciens du II C.

Madame GARNIER Lise, (75) Paris - Meilleurs souvenirs aux anciens du II D.

CHEVRIER Pierre, (88) Le Thillot - Avec son amical souvenir aux anciens des II A et II C.

PIRON Pierre, (75) Paris - Amitiés et bonnes vacances, en particulier aux dévoués du Bureau.

AKERBERG, (75020) Paris - Nous indique que la forme est bonne. Nous en sommes parfaitement heureux, mais aimerions te voir de temps en temps à nos réunions.

COSTES Jean, (74) Annecy - Bien amical bonjour à tous les cama-rades du IIE de Wismar, kommandos de Port et Dornier.

CACHET Joseph, (01) Miribel -Bonjour aux anciens du II E et surtout à ceux de Wismar.

LABROT André, (24) Le Bugue -Je suis de tout cœur avec vous, bonjour de ma part aux copains de Wismar et de chez Dornier.

MUTEL Georges, (27) Louviers -Merci de ton règlement et merci pour ton colis bien réceptionné.

DUBOSC Marcel, (41) Blois Adresse toutes ses amitiés et en particulier aux anciens de Kolzin

CLAVIER François, (44) Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Se trouve très handicapé et marche avec deux cannes, son épouse ne se trouve pas mieux dotée... Notre ami donne le bonjour à tous les copains.

Vous souhaitons à tous deux un prompt rétablissement.

QUEUILHE, (75) Paris - Avec mon plus amical souvenir à tous, et plus particulièrement à ceux de Wismar.

BARYLA Pierre, (61) Flers - Mon amical souvenir aux anciens de Wismar, de Neustadt-Glewe, et une mention particulière à tous ceux du Bureau qui œuvrent dans l'ombre pour l'intérêt de tous.

Merci cher ami pour tous tes encouragements.

CRESSONNIER Georges, (60) Les Neuville - Meilleurs souvenirs aux anciens du II C.

Docteur PITIE, (65) Semeac - Ancien médecin du Stalag II D du 15 mai 1943 et du II A jusqu'au 31 août 1943. Avec mon amical souvenir à tous.

BELLOC Jean, (82) Castelsarrasin - C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je reçois « Le Lien » et je sais que c'est grâce à vous, à votre dévouement que notre Amicale se maintient et peut ainsi secourir ceux de nos camarades qui en ont besoin. Bientôt 75 ans, mais en parfaite santé, je n'ai que le regret d'être trop loin de Paris pour pouvoir vous rendre visite.

C'est bien dommage... car nous aimerions faire ta connaissance. Merci encore.

PORTAL Léon, (82) Montpezat -Nous indique qu'avec Madame, ils se trouvent en bonne forme.

GUERIN Jean, (83) Les Issambres - Très amicalement aux anciens de Dumin que je ne vois jamais paraître sur notre bulletin... Hélas...

BARRE Roger, (88) Chatenois adresse mon règlement, le supplément sera pour vos œuvres. Je viens d'être opéré de la hanche droite, tout semble bien aller. Bons souvenirs à tous les anciens du Stalag II C.

Prompt rétablissement et toutes nos amitiés.

Madame KIBLER DUWELZ, (59) Lambersart - Merci, chère amie, malgré vos 85 ans de rester encore parmi nous...

Hélas, la retraite d'ancien combattant s'éteint avec le défunt. Nos vives amitiés et remerciements.

DANS VOTRE COURRIER N'OMETTEZ PAS DE PRECISER A QUEL
KOMMANDO ET QUEL STALAG
VOUS AVEZ APPARTENU

« LE LIEN »

Directeur : G. ROCHEREAU Commission Paritaire N° 780-D-73

Imprimerie Claude ADAM

MICHEL Louis, (43) Saugues -Meilleurs souvenirs aux anciens du

LEWINTRE Alfred, (62) Calais -Mon meilleur souvenir aux anciens du II D, spécialement la Compagnie Labes et le kommando de

DROIN Henri, (88) Raon-l'Etape -Avec mes meilleurs amitiés à tous les copains du II A de Malchin 1940 et de Neustrelitz 1942.

DESJARDINS Jacques, (80) Gamaches - Mes amitiés aux camarades du II E Schwerin et principalement à tous ceux de l'orchestre.

DELAIR P., (77) Donnemarie-Dontilly - Mes amitiés à tous les copains et en particulier à ceux de Baizenbourg.

DELMAS Gabriel, (24) Belves -Vous souhaite une bonne santé à tous, tout en espérant que « Le Lien » qui nous unis, depuis la captivité, durera encore longtemps.

Merci, ami, nous espérons comme toi pouvoir continuer de longues années.

Abbé DELISLE Yves, (50) Avranches - En vous priant d'excuser ma négligence, ma reconnaissance à tous, et vous assure de la fidélité de mon amitié.

TASSION François, (73) Beaufortsur-Doron - Un bonjour à tous ceux du Stalag II E.

DUPRE Edouard, (76) Cany-Barville - Vous remercie de tout ce que vous faites pour les camarades. Petit supplément pour les

Nos amitiés et remerciements.

BOURGON F., (74) Viuz-en-Sallaz - Mes amitiés aux anciens du II A, règlement de ma cotisation et petit supplément. Merci.

BLAEVOET Marcel, (59) Hazebrouck - Avec ses encouragements pour la continuation de votre œuvre

DELEFOSSE, (59) Seclin - Avec mes excuses pour le retard, oubli bien involontaire.

Tu es tout excusé.

GOYATTON Albert, (01) Amberieu-en-Bugey - Fidèles amitiés à tous les camarades du II D et tout spécialement aux anciens de l'or-chestre et du théâtre du stalag. Il me serait agréable d'avoir de leurs nouvelles... Et merci à tous ceux qui se dévouent pour la bonne marche de l'Amicale.

Souhaitons que ceux du II D se réveillent.

GUILHEM André, (65) Lourdes -Avec ma fraternelle reconnaissance pour tout ce que vous faites en faveur des « plus petits » et mon meilleur souvenir aux camarades du II C Greiswald, Sassnitz, Barth Holz Zucher Fabrick et Pommers Industrie Werck. Toutes mes meilleures amitiés.

MOREL Marcel, (69) Lyon - Avec mes amitiés à tous les copains... Je regrette que ma lettre du jour de l'an n'ait pas parue dans « Le Lien ».

Nous ne pouvons nous rappeler... Mais si c'est cela nous nous en excusons.

Abbé JACQUOT Pierre, (88) Saint-Dié - Fidèles amitiés à mes camarades et connaissances des II A et E, Wismar, Badkleinenneubourg, avec une particulière gratitude à tous les dévoués du service du Bureau. Bonnes vacances et retraites à tout le monde.

Notre fidèle souvenir.

MASSALOUX Gustave, (87) Aixesur-Vienne - Adresse toutes mes félicitations à vous tous. Depuis mon hémiplégie, il y a trois ans, ma santé laisse à désirer... Je viens d'avoir 79 ans.

Tu écris encore très bien... et te

souhaitons d'avoir encore de longues années à être parmi nous tous. Nos vives amitiés.

MARCADELLA Jérôme, (88) Cornimont - Bonjour à tous les copains ainsi que mon amitié et bonne santé à tous les anciens du II C.

Madame BORE, (36) Canet - Merci, amie, de votre règlement arrondi en souvenir de votre mari.

Madame FONTAINE Roger, (50) Villedieu-les-Poëles - Merci de votre règlement, chère amie et de votre

Madame MARIAGE, (75) Paris -Adresse ses vives amitiés à tous et à toutes.

Espérons que les vacances ont été bonnes, chère amie, et au plaisir de vous revoir.

PELLETIER Marcel, (53) Brée par Tonsurs - Toutes mes amitiés aux camarades du II D et particulièrement à ceux du kommando 1905 Bad Polzin.

DANS VOTRE COURRIER N'OMETTEZ PAS DE PRECISER A QUEL KOMMANDO ET QUEL STALAG VOUS AVEZ APPARTENU

D'HAUDT Robert, (59) Steenvoorde - Je suis très étonné depuis que je reçois « Le Lien » de ne pas avoir trouvé un camarade. Adresse mes vives amitiés aux anciens du IID Kolberg.

Cher ami, nous ignorons qui a donné ton nom lorsque tu as adhétoutefois il est vraisemblable qu'il existe dans l'Amicale des anciens du II D de Kolberg, nous espérons qu'ils liront ces quelques lignes et se feront connaître.

L'Amicale est nationale et touche tous les camarades, ton éloignement n'a rien à voir.

Courage donc et espère que tu retrouveras d'anciens copains.

BOULY Léon, (59) Saint-Amandles-Eaux - Avec mon bon souvenir à tous les anciens de Schwerin.

DECOBERT-OBIN, (62) Erny-Saint-Julien - Mes vives amitiés et souvenirs à nos amis, principalement à ceux que j'ai connu au II E, kom-mando D 691 à Brunow, aimerais avoir de leurs nouvelles. Merci à tous ceux du Bureau pour leur dévouement.

PRONIER Jules, (62) Eleu - Je profite de ce règlement pour remercier tous ceux qui s'occupent de la composition de notre journal « Le Lien » pour toutes les nouvelles qu'il nous apporte et présenter toutes mes amitiés aux anciens du B 304 du Stalag II A.

SWIETOCHOWSKI Bruno, (67) Dambach-la-Ville - Meilleurs vœux pour la continuation de votre œuvre et mon bon souvenir à tous les anciens du II C Greifswald.

Merci à toi ami pour ton complément pour nos œuvres, il est très

FAURE Jeanne, (69) Craponne -Le tirage des bons de soutien n'aura lieu que fin décembre prochain, et la liste du tirage paraîtra, comme d'habitude, sur notre journal du mois de janvier. Nous vous souhaitons un prompt rétablissement et une amélioration de la vue.

REVILLOT Louis, (71) Boyer - Un amical bonjour à tous les anciens du 601 de Schlate et du 606 Primank Steink près de Spornitz.

MONGIN Jean (71) Saint-Légersur-Dheune - Ancien du II D, adresse son bon souvenir à tous ceux de Plathe et Camp de Stargard.

BERGER André, (86) La Tricherie Cordial souvenir et mon fidèle attachement à l'Amicale.

LHUILLERY Gaston, (28) Le Gault-Saint-Denis - Nous souhaite bon

courage, et adresse ses amitiés.